

**Conférence sur le thème :
« Le commerce numérique en Afrique : Incidences sur l'inclusion
et les droits humains »**

Addis-Abeba (Éthiopie)

31 mai – 1^{er} juin 2018

Programme de travail provisoire

La Conférence est structurée en séances, chacune d'entre elles étant consacrée à un thème précis, l'objectif étant d'assurer un échange de vues approfondi sur les différentes expériences des participants. Chaque séance commencera par un débat d'experts et se terminera par un échange de vues interactif et libre. Les personnes présentes sont encouragées à prendre la parole. Un programme de travail plus détaillé, incluant des informations sur les experts, sera communiqué au moins deux semaines avant la Conférence.

PREMIER JOUR – 31 mai 2018

8 h 30 – 9 heures	Enregistrement des participants
9 heures – 10 heures	Séance d'ouverture Allocutions liminaires <ul style="list-style-type: none">• David Luke, Coordonnateur du Centre africain pour les politiques commerciales de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)• Hubert René Schillinger, Directeur du Bureau genevois de la Fondation Friedrich-Ebert• Nwanneakolam Vwede-Obaho, Représentante-résidente du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme Dialogue liminaire <ul style="list-style-type: none">• Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la CEA• Carlos Lopes, Professeur invité (Université de Cape Town)
10 heures – 11 heures	Première séance : L'avenir du numérique - défis et opportunités L'ère numérique étant marquée par la vitesse, la diversité et l'incertitude, elle doit mieux anticiper l'avenir, afin d'éclairer les décisions et de contribuer à la réalisation des droits humains en Afrique. La séance permettra aux participants d'exprimer leurs points de vue sur les futurs scénarios numériques possibles, et d'expliquer l'incidence de ces scénarios sur les droits humains et le développement de l'Afrique, en ce qui concerne le commerce, la transformation de l'agriculture, l'industrie et les services.
11 heures – 11 h 30	Pause
11 h 30 – 13 heures	Deuxième séance : Droits humains à l'ère de la révolution numérique Les pays africains sont juridiquement contraints d'appliquer le cadre relatif aux droits humains. Ce cadre offre des outils qui attirent utilement l'attention sur les effets possibles des politiques économiques sur les populations vulnérables. Il est particulièrement important au moment où s'accroît le scepticisme à l'égard de la mondialisation. Il sera nécessaire de prendre des mesures fermes pour s'assurer que les gains générés par la révolution numérique seront équitablement partagés dans le monde, entre les pays africains et sur leurs territoires. La présente séance donnera un aperçu de la situation des droits humains en Afrique et de la manière dont le cadre existant peut servir à évaluer les incidences de l'économie numérique sur la répartition des revenus.
13 heures – 14 heures	Déjeuner

15 h 30 – 17 heures	<p>Quatrième séance : Situation du commerce numérique en Afrique II : Regard sur les petites, moyennes et microentreprises informelles du commerce numérique</p> <p>Certains observateurs s'inquiètent du fait que l'économie numérique africaine naissante soit menacée par ses concurrents plus avancés des pays développés. D'autres voient dans cette situation une occasion profitable : les plateformes et les solutions offertes par les entreprises numériques mieux établies à l'étranger peuvent aider les petites, moyennes et microentreprises africaines à prospérer et à accéder plus facilement aux marchés internationaux. La présente séance sera centrée sur les défis et opportunités créés à l'ère numérique pour ces entreprises en Afrique, en particulier les organisations agricoles actives dans le secteur de l'agriculture.</p>
17 h 30	RÉCEPTION / FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

DEUXIÈME JOUR : 1^{er} juin 2018

8 h 30 – 10 heures	<p>Cinquième séance : Le commerce numérique et le droit à l'emploi</p> <p>Le commerce numérique offre de nouvelles possibilités pour la création d'emplois, ces derniers tendant toutefois à être hautement spécialisés. De même, les nouveaux modèles d'activité du commerce numérique, qui sont très automatisés, menacent de rendre obsolètes les emplois de rang inférieur ou intermédiaire, et compliquent la réalisation de l'industrialisation traditionnelle à forte intensité de travail ciblée par les pays africains. La présente séance examinera les risques et les opportunités générés par le commerce numérique pour le chômage et les inégalités en Afrique, et recensera les politiques complémentaires qui seront nécessaires pour concrétiser le droit à l'emploi et des conditions de vie décentes. Elle examinera également les éventuels effets du commerce électronique sur la taille de l'économie informelle.</p>
10 heures – 11 h 30	<p>Sixième séance : Le commerce numérique et l'égalité hommes-femmes</p> <p>La fracture numérique existant entre les hommes et les femmes s'inscrit dans la fracture numérique générale. Le commerce électronique est en mesure d'améliorer le développement intégral de la femme, en lui permettant d'accéder facilement au marché et de surmonter les obstacles posés à son activité commerciale, notamment la distance géographique, les réseaux dominés par des hommes, l'accès aux financements et les responsabilités domestiques. La présente séance examinera les mesures qui sont nécessaires pour combler la fracture numérique existant entre les hommes et les femmes, et élargir l'accès de ces dernières aux opportunités commerciales électroniques.</p>
11 h 30 – 12 heures	Pause

<p>12 heures – 13 h 30</p>	<p>Septième séance : Le commerce numérique et les jeunes</p> <p>La population africaine est la plus jeune au monde. Le manque d’opportunités d’emploi intéressantes pour les jeunes a contribué au chômage élevé qui les touche dans la région. Si l’automatisation menace de rendre obsolètes les emplois à forte intensité de travail, l’économie numérique offre toutefois la possibilité de créer de nouveaux emplois productifs pour les jeunes, ces derniers s’adaptant généralement plus rapidement aux nouvelles technologies et au développement d’applications électroniques. La présente séance examinera les mesures qui sont nécessaires pour aider les jeunes Africains à tirer parti des nouvelles opportunités commerciales numériques, et à affronter les inégalités, l’exclusion sociale, l’insécurité de l’emploi et les discriminations.</p>
<p>13 h 30 – 14 h 30</p>	<p>Déjeuner</p>
<p>14 h 30 – 16 heures</p>	<p>Huitième séance : Gouvernance mondiale, régionale et nationale du commerce numérique</p> <p>L’essor du commerce numérique a généré des propositions favorables à l’adoption de nouvelles règles par l’OMC, afin qu’une discipline s’impose aux politiques concernées, et que soit instauré un cadre propice aux politiques publiques. Les nouveaux modèles d’activité du commerce numérique sont complexes à l’échelle nationale. Il arrive même qu’ils contournent les moyens utilisés de longue date pour réglementer la concurrence, les droits du travail, les obligations fiscales et les impératifs de sécurité publique. Ce contournement bénéficie parfois au consommateur et au salarié lorsque la réglementation enfreinte fausse le marché. La présente séance examinera les possibilités de l’adoption de nouvelles règles et réglementations par l’OMC, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et des structures nationales, et expliquera la manière dont ces règles influent sur les droits humains et sont influencées par eux.</p>
<p>16 heures – 17 heures</p>	<p>Neuvième séance : Aller de l’avant – Intégrer les droits humains au commerce électronique africain</p> <p>La présente séance récapitulative fera le bilan des idées exprimées lors des échanges de vues des séances précédentes, et posera des jalons pour le programme de recherche conjoint que la CEA, la Fondation Friedrich-Ebert et le Haut-Commissariat aux droits de l’homme mèneront sur le commerce numérique et les droits humains. Les participants sont encouragés à prendre la parole en formulant des recommandations sur les domaines prioritaires du programme.</p>
<p>17 heures – 17h30</p>	<p>Séance de clôture</p> <p>Allocutions finales</p> <ul style="list-style-type: none"> • David Luke, Coordonnateur du Centre africain pour les politiques commerciales de la CEA • Hubert René Schillinger, Directeur du Bureau genevois de la Fondation Friedrich-Ebert • Nwanneakolam Vwede-Obaho, Représentante-résidente du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme